

## CHALLENGE REGIONAL JEUNES AUVERGNE RHONE ALPES LES 14-15 OCTOBRE 2017 A ST PIERRE DE BŒUF

Le comité régional Auvergne Rhône Alpes propose pour la seconde année un **challenge régional** visant à permettre aux jeunes sportifs de l'Auvergne Rhône-Alpes de se retrouver autour d'activités de haut niveau de la FFCK :

⇒ Course En Ligne, Kayak Polo, Slalom et Descente

L'objectif est d'avoir **une approche polyvalente du CK** et de réunir autour de celle ci les jeunes licenciés.

Les épreuves s'adresseront aux **benjamins et minimes 2017** retenus par les comités départementaux à l'issue de leurs animations départementales ; les jeunes seront détenteurs de la pagaie jaune et devront participer à l'ensemble des épreuves du challenge régional.

Les formats proposés seront adaptés pour répondre aux caractéristiques de ces catégories et permettre de gérer les épreuves sur le week end.

Les licenciés atteints d'un handicap mental et relevant du sport adapté sont également invités à ce challenge en participant en biplace avec des jeunes valides de leur département dans les activités course en ligne (kayak de mer ou Course en Ligne), slalom et descente en K2 de type topo duo. Un bonus (à définir) sera attribué à l'équipe départementale accueillant ce public dans un objectif d'inclusion.

Les épreuves suivantes sont prévues :

- Slalom (environ 14 portes en 2 manches) sur le bas de l'espace eau-vive de St Pierre
- Course en ligne (chrono sprint sur 150 m en confrontation par 2)
- Descente (sprint 2 manches) sur le bas de l'espace eau-vive de St Pierre ; cette année, le bateau de descente est obligatoire. Le Comité Régional essaiera de mettre à disposition des wave hopper pour les sportifs n'ayant pas de bateau,
- Kayak polo (Match de 2x7 minutes)

2 classements seront établis :

- Classement départemental : prise en compte des 6 meilleurs résultats individuels (classement par catégories Benjamins et Minimes) en retenant les 3 premières filles et les 3 premiers garçons. Le classement polo attribuera la place de l'équipe à chacun des pagayeurs retenus pour le classement
- Classement individuel : En prenant en compte l'ensemble des résultats individuels. Le classement polo attribuera la place de l'équipe à chacun des pagayeurs.

Inscriptions - Règlement

Le règlement de compétition sera diffusé en septembre. Le retour des inscriptions sera fait par les comités départementaux auprès du comité régional pour le 22 septembre, date impérative.